

La cohabitation solidaire intergénérationnelle, VOUS Y AVEZ DÉJÀ PENSÉ ?

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ?

- Vous disposez d'une chambre inoccupée ?
- Vous avez envie de contribuer à la réussite d'un jeune ?
- Vous aimeriez être accompagné d'une présence bienveillante ?



VOUS ÊTES ÉTUDIANT ?

- Vous cherchez une solution de logement alternative ?
- Vous aimez rendre service ?
- Vous ne souhaitez pas être seul et vous aspirez à vivre dans un environnement serein ?

Découvrez une alternative au logement enrichissante, qui permet aux différentes générations de se rencontrer, de partager ensemble leurs expériences et leurs centres d'intérêts.



Partageons un Havre est membre du réseau COHABILIS

www.cohabilis.org

Contactez-nous

PARTAGEONS UN HAVRE **Logement Intergénérationnel**

*Association loi 1901, à but non lucratif,
reconnue d'intérêt général, fondée en 2012.*

09 79 71 48 98

contact@partageonsunhavre.org

www.partageonsunhavre.org

La loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) promulguée fin 2018 facilite la cohabitation intergénérationnelle solidaire (Article 117). Elle a vocation à permettre à des personnes de 60 ans et plus de louer ou de sous-louer à des personnes de moins de 30 ans une partie du logement.